

Pour un adieu
serein

Livret d'aide
à la décision
des familles



Anima Care est un centre de ressources
au sujet de la fin de vie des animaux de compagnie
pour les familles et les vétérinaires.

Table des matières

Introduction	2
A quel moment décider l'euthanasie ?	3
Quelle organisation prévoir ? (où, avec qui, comment, ...)	4
Que va devenir son corps ?	6
La crémation	7
L'inhumation (enterrement)	11
Vivre avec l'absence	13

Pour un adieu serein

Parce que nos animaux de compagnie partagent notre vie et sont des membres à part entière de nos foyers, les liens qui nous unissent à eux sont privilégiés et essentiels à notre équilibre.

Quelle que soit la cause de leur décès (naturelle, accidentelle ou due à une maladie), accepter de les voir disparaître est difficile, éprouvant.

La souffrance que cela engendre peut même parfois paraître insurmontable.

Et si son état de santé justifie de demander son euthanasie, les questions affluent, souvent différentes d'une personne à l'autre, mais toujours légitimes. Aucune ne doit sembler taboue dans ce moment si particulier.

À quel moment décider l'euthanasie ?

Le but premier de l'euthanasie est d'arrêter la souffrance qu'elle soit physique ou psychologique.

C'est un acte vétérinaire qui consiste en l'injection d'un anesthésique à une dose mortelle.

Pour vous permettre d'évaluer vous même le confort de votre animal, il existe des échelles d'évaluation de la qualité de vie adaptées à nos compagnons animaux.

Vous resterez bien sûr toujours libre de décider.

Où, avec qui, comment ?

Une fois la décision prise, vous projeter dans son organisation concrète peut vous permettre de vous préparer, ainsi que votre famille, au vécu de ce moment.

Suivant les situations, vous pourrez vous demander :

- Où peut-on faire cette euthanasie (à la clinique, à domicile) ?
- Dois-je en parler aux enfants et avec quels mots ?
- Est-ce que je souhaite y assister ?
- Est-ce que je préfère être seul(e) ou accompagné(e) ?
- Est-ce que je souhaite un dernier moment intime avec lui, chez nous ?
- Qu'ai-je envie d'amener (un doudou, une couverture, etc.) ?

Quelle organisation prévoir ?



Votre vétérinaire et son équipe pourront répondre à d'autres questions :

- Où est ce que je vais patienter ?
- Combien de temps dois-je prévoir ?
- Quel est le budget ?
- Comment va se dérouler précisément l'acte (lieu et mode(s) d'injection(s), ses réactions possibles, ...) ?
- Ai-je des démarches administratives à effectuer ?
- Est-ce que je ramènerai à la maison son dossier médical, sa laisse, son collier ou son panier ?

Que va devenir son corps ?

Que va devenir son corps ?

Après son décès, le corps de votre animal sera placé dans une housse mortuaire digne et respectueuse de vos émotions et des liens qui vous unissent.

Vous devrez alors choisir entre la crémation (l'incinération) ou l'inhumation (l'enterrement).

Votre clinique vétérinaire pourra être l'intermédiaire avec ces prestataires.



La crémation

Elle se déroule dans des centres spécialisés, distincts des établissements vétérinaires, suivant trois modalités différentes :

- **Collective** : votre animal est incinéré en même temps que d'autres animaux ;
- **Individualisée** : les animaux sont strictement séparés dans la cellule crématoire de façon à pouvoir vous restituer les cendres de votre animal après la crémation ;
- **Privée** : votre animal sera alors seul dans la cellule crématoire.
Moment intime qui vous sera réservé, vous pourrez assister à sa crémation.

Que va devenir son corps ?



Votre vétérinaire et son équipe sont à votre disposition pour préparer avec vous cette opération funéraire.

Vous trouverez les coordonnées des crématoriums français sur www.anima-care.fr

Pour vous préparer, vous pourrez vous demander (et en parler avec l'équipe ou votre vétérinaire) :

- Quel type de crémation choisir ?
- Quels sont les budgets des différentes crémations ?
- Est-ce que je souhaite une touffe de poils ou une empreinte de sa patte en souvenir ?
- Où est situé le crématorium ?
- Comment est conservé le corps jusqu'à sa crémation ?
- Quel jour aura lieu la crémation ?
- Qui se charge de déplacer le corps ?
- Que deviennent les cendres des crémations collectives ?

Que va devenir son corps ?

- Suis-je obligé de récupérer les cendres si je choisis une crémation privée ou individualisée ?
- Quand et comment les cendres nous seront-elles restituées ?
- Quelles sont mes garanties que les cendres qui me seront restituées seront celles de mon animal aimé ?
- Comment choisir l'urne dans laquelle mon animal me reviendra ?
- Que vais-je faire de ses cendres ?



Que va devenir son corps ?

L'inhumation

L'enterrement du corps de votre animal est aussi possible.

L'enterrement peut avoir lieu dans des cimetières animaliers dont une liste est disponible sur www.anima-care.fr.

En France, l'inhumation dans un terrain privé doit respecter certaines lois qui sont rappelées sur www.anima-care.fr.

Des règlements municipaux viennent parfois compléter les lois.

Si vous le souhaitez, (ce n'est pas une obligation) vous pourrez inhumer votre animal dans un cercueil dont certains sont disponibles chez votre vétérinaire.

Que va devenir son corps ?

Pour vous organiser, vous pourriez vous demander :

- Comment conserver le corps jusqu'à son enterrement ?
- Comment le ramener chez moi ou au cimetière ?
- Où trouver un cercueil ou un linceul pour enterrer mon animal ?
- Combien de temps faut-il pour recevoir le cercueil ?
- Qui va pouvoir m'aider à préparer l'enterrement ?
- Quel est le budget pour un enterrement en cimetière animalier ?
- Planterai-je un arbre sur sa tombe ?

Vivre avec l'absence

La perte d'un animal suit le chemin de deuil de tout être cher.

Avant d'être en paix et serein pour honorer sa vie et sa mémoire, il arrive de passer par des étapes plus douloureuses ou difficiles.

La peine, la culpabilité, la colère peuvent nous assaillir. Pourtant, le sentiment du devoir accompli, d'avoir agi avec son cœur ne laisse pas vraiment de place à la notion de faute.

Parfois nous nous sentons incompris lorsque nous exprimons nos doutes ou notre chagrin, ou démunis quand il s'agit de parler avec les enfants qui entouraient notre animal aimé.

Sur le site www.anima-care.fr, vous pourrez être mis en relation avec Lynne Pion, une référente en matière de deuil qui peut vous accompagner sur votre chemin de deuil par téléphone ou vidéo-conversation.

L'empreinte que nos animaux laissent
dans nos vies est indélébile.



Les souvenirs que nous gardons d'eux
sont éternels.

Pour un adieu serein

Pour vous préparer à la fin de vie de votre animal de compagnie, le personnel de votre établissement vétérinaire vous apportera des réponses à certaines questions.

D'autres décisions relèvent d'un choix intime, que vous seuls pourrez prendre.

Nous espérons que les pistes présentées ici, vous permettront de trouver vos propres réponses, celles qui vous permettront d'avancer le plus sereinement possible sur le chemin du deuil.



anima
care
pour toujours

Renseignements : emilie@anima-care.fr

Anima Care - 7, Villa Seurat - 75014 Paris - 01 83 62 10 40
www.anima-care.fr